

# Code Social de l'Assemblée Virtuelle

## Refonte 2021 !

Version 1 (amendée)

S'inscrivant dans le cadre du [processus de refonte](#),

Issue de la [version 0](#)

Issue de la [version 1](#)

[Ne pas commenter et se positionner ici mais sur l'AGP !](#)

Contactez Guillaume ou Seb si problème d'accès à l'AGP

<b>Raison d'être</b>	<b>2</b>
Qui sommes-nous ?	2
Notre finalité	2
Notre mission	2
<b>Modèles du Code Social</b>	<b>3</b>
Modèle culturel	3
Modèle social et humain	3
Savoirs-être	3
Gouvernance	3
Modèle écologique	4
Modèle technologique	5
Modèle économique	6
Modèle juridique et financier	6
<b>Mise en oeuvre du Code Social</b>	<b>7</b>
<b>Processus de modification du Code Social</b>	<b>7</b>

# Raison d'être

## Qui sommes-nous ?

Un collectif d'individus et d'organisations, une communauté, un réseau, un écosystème, un archipel composés d'acteurs autonomes et reliés, passionnés par les enjeux :

- De la décentralisation de l'internet
- Des transitions technologiques, culturelles, écologiques, sociales, politiques, économiques etc.

## Notre finalité

Favoriser la mise en réseau<sup>1</sup> des acteurs de la transition<sup>2</sup> grâce à la mise en synergie de leurs systèmes d'information.<sup>3</sup>

## Notre mission

Accueillir, incuber, faciliter, prendre soin de projets et de communs s'inscrivant dans un ou plusieurs des axes suivants :

- Favoriser la coopération inter-organisations via l'interopérabilité des systèmes d'information grâce à l'utilisation de standards, d'outils et de méthodologies appropriés<sup>4</sup> (Ex : [Transiscope](#), [Data Food Consortium](#), [SOLID France](#)).
- Faire de la recherche-Action Collaborative en inter-orga (Ex : [SITI](#), Semantic Markdown).
- Mener des actions de plaidoyer, vulgarisation, sensibilisation (Ex : Faire Systèmes, MMM fest, SOLID France).
- Développer des communs logiciels (Ex : SemApps, Bus Sémantique)<sup>5</sup>.

---

<sup>1</sup> La mise en réseau et la convergence dans l'action.

<sup>2</sup> Parce que l'union fait la force ... Nous préciserons notre vision de la transition dans le cadre d'atelier dédié et la proposerons en annexe de ce document.

<sup>3</sup> La mise en réseau ou en synergie des systèmes d'information est une finalité intermédiaire à une fin ultime qui est le motif de la mise en réseau. Les individus et les communautés n'acceptent ou ne cherchent l'interopérabilité de leur SI qu'après avoir identifié un motif commun qui détermine un espace de confiance justifiant un SI commun.

Changer l'organisation du web ( Dans l'esprit des approches de type [protocol cooperativism](#)) pour changer l'organisation du monde ( Cf [Code is law \(Lessig\)](#) & [The medium is the message \(MacLuhan\)](#))

<sup>4</sup> La définition et l'adoption de standards sera réalisée en lien avec les groupes de travail légitimes au sein d'instances telles que le W3C, l'IETF ou autres ...

<sup>5</sup> A terme, on pourra envisager de créer ou de rejoindre une fondation / un fond de dotation afin de rendre inaliénable, en les sanctuarisant, les communs logiciels

# Modèles du Code Social

## Modèle culturel

- Acteurs & chercheurs,
- Ouverts sur le monde et sa diversité, cosmopolites,
- Autonomes et reliés<sup>6</sup>,
- Au service des transitions dans tous les domaines, à toutes les échelles,
- Œuvrant par et pour les communs,
- Low & high tech,
- Open source, libres & agiles.

## Modèle social et humain

### Savoirs-être

- Sont promus

Le respect, le respect des engagements, la bienveillance, l'écoute, l'équité des temps de parole, les objections argumentées, les critiques constructives, les logiques de mutualisation et de collaboration, l'expérimentation, le droit à l'erreur, la propension à reconnaître ses erreurs, la diversité neurologique, sociale et culturelle.

- Ne sont pas bienvenus

L'égocentrisme, les objections non argumentées, les critiques non constructives, la mauvaise foi, les logiques concurrentielles, le mode d'interaction "Command and Control", la violence physique ou verbale, les comportements extractivistes, la monopolisation du temps de parole, les réactions instinctives lorsqu'elles contredisent la raison, ainsi que toutes formes de discrimination liées au genre, préférences sexuelles, âge, origines sociales, culturelles, obédiences religieuses, politiques, handicaps physique, mental ...

### Gouvernance

- **Une association**

- Composée d'individus et d'organisations.
- Dont l'adhésion (individus et organisations) se fait par cooptation, avec possibilité de la solliciter.<sup>7</sup>
- Œuvrant au sein d'écosystèmes multiples<sup>8</sup>.

---

<sup>6</sup> Via la mise en oeuvre de modes de production P2P et PAIR à PAIR, en archipel, en inter-orga, écosystémiques

<sup>7</sup> L'admission et l'adhésion à l'association supposent d'adhérer au Code Social ainsi qu'aux présents statuts de cette dernière

<sup>8</sup> Les relations avec les partenaires sont formalisées au cas par cas sur une base contractuelle. On reconnaît la singularité de chaque situation, on s'adapte plutôt que de proposer des formats rigides. Toutes les contributions des partenaires peuvent être valorisées, elles peuvent prendre différentes formes, non financières potentiellement.

- **Une gouvernance partagée**
  - Un Conseil d'Administration constitué de personnes physiques ou morales reconnues pour leur capacité à guider l'Assemblée Virtuelle dans ses orientations stratégiques.
  - Une Assemblée Générale Permanente, composée des membres de l'association, chargée de prendre les décisions structurantes de l'association. Elle est déclenchée à l'initiative du cercle de coordination et/ou du conseil d'administration.<sup>9</sup>
  - Un cercle de coordination incluant les membres du bureau de l'association ; et des cercles de travail avec leurs rôles associés pour assurer la gestion opérationnelle et les fonctions supports de l'association
  - Les décisions sont prises selon les principes de la gestion par consentement. Dans le cas où des objections non résolues persistent, les parties prenantes délèguent la prise de décision au conseil d'administration.
  
- **Un nombre indéfini de groupes projets autonomes et transparents**
  - Leurs raisons d'être, leurs modes de fonctionnement, de contribution et de rétribution, leurs modèles économiques ainsi que leurs travaux sont auto-gérés et documentés.
  - Ils se basent sur des protocoles ouverts et publient leurs livrables sous licences libres.
  - Ils contribuent sur une base négociée à la gestion opérationnelle et au financement des fonctions supports de l'association

- **Un système d'information partagé**

Les parties prenantes de l'Assemblée Virtuelle (CA, AGP, Cercles & Groupes projets) documentent leurs modes de fonctionnement et leurs travaux dans le cadre d'un système d'information partagé, permettant l'interaction et la collaboration entre tou.te.s.<sup>10</sup>

## Modèle écologique

- **Principe général**

Limiter, autant que faire se peut, l'empreinte écologique de nos produits et de nos activités.

<sup>9</sup> Création ou inclusion de groupes projets - Recrutement de personnel - Allocation des fonds de l'association - Décisions ou dynamiques engendrant un risque manifeste pour l'association - Définition du plan d'action et de la stratégie annuelle de l'AV - Exclusion de personnes physiques ou morales.

<sup>10</sup> Les modèles sociaux et humains de l'association et de ses parties prenantes pourront être codés, documentés, contextualisés au travers du graphe editable ( read/write ) du système d'information de l'association. L'objectif que le système d'information permette à chacun.e d'accéder au contexte et de se définir en relation avec les autres (Dante). - Il s'agit pour cela de structurer davantage le système d'information (infrastructure - outils - appropriation des échanges et des responsabilités entre membres) et la gouvernance des actifs qui sont matérialisés et "énergisés" par le SI. (Pierre)

- **Consommations matérielles et fluides**

Frugal, récup, zéro déchets, mutualisation

Récup et réemploi sont largement pratiquées

“Écogestes” sont la norme (éteindre les lumières et l'eau, tri des déchets, bannissement des pratiques énergivores...)

Adeptes de frugalité et coopération dans la vie quotidienne, choix d'achats conscients, favoriser la seconde main ...

- **Bâtiments**

Locaux mutualisés, soit écolo soit récupérés

Occupations temporaires pour résidences nomades

Espaces de travail dématérialisés<sup>11</sup> et promotion du télétravail.

- **Alimentation**

Généralement végétarien et au maximum local sur les événements

- **Transports**

Événements organisés sur des lieux proches d'une gare, avec navettes pour y accéder.

- **Informatique**

Nos projets ont vocation à créer des externalités positives sur le plan écologique. Sont bienvenues toutes les contributions permettant de les évaluer.<sup>12</sup>

Eco-conception souhaitée de nos logiciels et de nos projets. Ceux-ci sont néanmoins déjà très complexes : Sont bienvenues toutes les contributions permettant de les éco-concevoir.

## Modèle technologique

- **Protocoles & langages**

- Utilisation et promotion de protocoles ouverts, tels que ceux proposés dans le cadre du [projet SOLID](#), faisant l'objet de processus de standardisation,

---

<sup>11</sup> C'est-à-dire que les espaces sont traduits sous forme de bases de données contextuelles, c'est-à-dire que l'espace est traduit en une solution logistique. Une convergence de ressources en un point et temps donné. Ces ressources peuvent également être des entités ( avec un numéro unique, dont les caractéristiques, données et métadonnées sont machine readable ) qui peuvent être combinées et assemblées en un lieu et temps donné, suivant des besoins qui évoluent et sont exprimables en tant que configurations paramétriques et des adaptations aux changements de fonctionnalités. Voir : [https://sharewiki.org/en/Spime\\_Housing](https://sharewiki.org/en/Spime_Housing) (Contribution de Dante)

<sup>12</sup> Conception frugale des interfaces (UX low carbon) : efforts de simplicité visuelle sur le modèle du site Low-tech Lab ; Architecture frugale des données (small data) : l'interopérabilité permet d'éviter les doublons, hébergement unique pour des accès multiples ; R&D et codage frugaux : composter et capitaliser les logiciels existants plutôt que reproduire la roue ; Localisation des SI : proximité géographique des serveurs et humains évite certaines dépenses d'énergie grise ; Hardware frugal : des logiciels performants avec une faible puissance de rame permet de réemployer d'anciennes machines.

lesquels favorisent l'interopérabilité, la communication et la collaboration entre les systèmes informatiques.

- **Code / outils produits**

- Agnostique sur les langages de programmation, frameworks : Tous les projets dans tous les langages sont les bienvenus.
- Les principes de conception suivants sont promus : Interopérabilité, modularité, générericité, réparabilité, adaptabilité, sobriété, scalabilité, accessibilité, convivialité, compostabilité :)

- **Licences**

- [Licences libres](#) exclusivement, dont le choix est réservé aux groupes projets..
  - A partir du moment où on peut voir ton code et que tu en fais bénéficier la communauté, c'est cool !

## Modèle économique

- **Principe général : Sobriété, efficacité, subsidiarité**

- Structure légère avec le moins de charges fixes possibles
- Coopération afin de mutualiser et de jouer sur les complémentarités : Ne pas réinventer la roue
- Décentralisation des dynamiques au sein de l'association afin de ne pas faire porter les coûts sur la structure et de responsabiliser les parties prenantes : Chaque groupe de travail / projet est autonome financièrement

- **Entrées**

- Auto-financement
  - Contributions bénévoles aux communs
  - Mécénat / dons fléchés sur les groupes projets, en provenance de financeurs privés / sympathisants / partenaires, dont un pourcentage est prélevé pour la gestion opérationnelle et les fonctions supports de l'association.
  - Activités commerciales dans la limite de 33% du chiffre d'affaire de l'association, dont :
    - Produits issus de l'organisation d'événements
    - Prestations dans le cadre d'appels à projets sur lesquels l'Assemblée Virtuelle est partenaire.
- Subventions publiques

- **Sorties**

- Frais de fonctionnement & gestion opérationnelle
- Investissement communautaire
- Auto-affectation par les groupes projets de leurs budgets propres

## Modèle juridique et financier

- Une association loi 1901 disposant d'antennes en régions<sup>13</sup>,
  - A but non lucratif, d'intérêt général, dont la gestion est désintéressée et dont les productions ne concurrencent pas le secteur privé,
  - Régie par le droit français, ses statuts et son Code Social.
  - Une marque collective à l'usage des individus et organisations membres de l'association.
  - Une comptabilité ouverte et accessible, ayant vocation à être sémantisée.
  - Des productions & publications sous licences libres
- 

## Mise en oeuvre du Code Social

Le Code Social de l'Assemblée Virtuelle est assimilable à la “constitution” de l'association. Il décrit un certain nombre d'intentions ayant vocation à s'incarner dans le cadre de processus opérationnels et de réalisations concrètes.

A cette fin, nous créons un canal dédié sur notre forum, ouvert à l'ensemble des membres de l'association.

Sa fonction est de permettre la mise en œuvre des intentions décrites dans le Code Social ainsi que la cohérence des dynamiques se développant au sein de l'Assemblée Virtuelle.

## Processus de modification du Code Social

Les membres et sympathisants de l'Assemblée Virtuelle sont libres de proposer des « amendements » pour modifier le code social.

Les amendements doivent être proposés et discutés dans le cadre du canal discussion dédié.

Les propositions de modification sont adoptées dans le cadre de l'AGP.

---

<sup>13</sup> Son éventuelle internationalisation fonctionnerait dans l'esprit de franchises ouvertes. Une telle perspective permettrait d'accroître les potentiels de mutualisation et les effets de réseau.